



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RETOUR EN CLASSE
DES ÉLÈVES DES ULIS
VADEMECUM
– COLLÈGE ET LYCÉE

MAI 2020

Ce document s'adresse aux équipes de direction, de vie scolaire, aux enseignantes et enseignants des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ainsi qu'aux enseignantes et enseignants assurant l'inclusion des élèves de ces dispositifs. Il propose des pistes d'action éducatives et pédagogiques pour les élèves dans le cadre d'un retour progressif en classe après une période de confinement.

Comme pour les autres élèves, seuls les élèves volontaires sont accueillis en petits groupes. Un enseignement hybride présentiel / distanciel est possible. Pour les élèves non volontaires ou présentant des fragilités qui ne leur permettent pas de revenir en présence à l'école, la continuité pédagogique à distance se poursuit.

Les objectifs sont de :

- construire la reprise en favorisant le lien social ;
- poursuivre l'acquisition des connaissances et compétences des élèves.

Des enseignements et activités progressifs et adaptés permettent aux élèves, notamment à ceux qui ont été les plus éloignés de l'école pendant la période de confinement, de renouer avec le monde scolaire en présentiel et ainsi de poursuivre leurs apprentissages. Pour ce retour en classe, le niveau d'exigence et le type de travail sont adaptés aux troubles de chaque élève. Une attention forte sera portée aux élèves ayant vécu avec le plus de difficulté cette période (promiscuité, difficultés sociales, deuil, etc.).

Quel que soit le niveau de classe, une reprise brutale des enseignements sans transition et fondée sur des problématiques évaluatives ne serait pas adaptée.

Sommaire

I. Principes d'organisation.....	4
II. Préparer le retour des élèves et leur accueil.....	5
A. Préparer le retour	5
B. L'accueil des élèves	5
III. Un retour à l'école après une période de confinement.....	6
A. Les principes	6
B. Proposition pour un premier accueil dans la classe.....	7
IV. Poursuivre les apprentissages et préserver les liens sociaux au sein de l'ULIS et dans l'établissement.....	8
Sites de référence	9
Contacts des circonscriptions spécialisées	9
Annexe 1 : Fiche direction.....	10
Annexe 2 : Rôle des AESH après la période de confinement	11

I. Principes d'organisation

Pour l'accueil des personnels et spécifiquement pour accompagner les situations de retour complexes, il convient de se référer au document réalisé par l'académie de Créteil : *Accueillir les personnels et les élèves après le confinement – Guide d'accompagnement – 2^d degré.*

Par ailleurs, voici des principes incontournables :

- ▶ Définir en équipe pédagogique les actions envisagées, en prenant appui sur tous les acteurs de la communauté éducative. Les AESH sont pleinement impliqués dans cette définition des actions à mener.
- ▶ Respecter une nouvelle organisation scolaire pensée en fonction des contraintes et règles sanitaires. Pour les élèves porteurs de troubles auditifs, déficients visuels ou porteurs de troubles moteurs, des difficultés peuvent naître de la proximité nécessaire entre l'élève et l'accompagnant. Les règles nécessaires seront mises en place sous l'autorité d'un personnel médical.
- ▶ S'appuyer sur la culture et les attitudes scolaires : sens de l'école et des apprentissages scolaires, routines, repères de l'emploi du temps et surtout, présence d'adultes rassurants dans leurs conduites et leurs propos susceptibles d'aider à dissiper les inquiétudes des élèves et à revenir à un quotidien apaisé.
- ▶ Maintenir la vigilance quant à la persistance de préoccupations chez certains élèves, manifestée par des comportements inhabituels (isolement, tristesse, agressivité, etc.) et communiquer vers les personnels spécialisés et les parents des élèves concernés.
- ▶ Informer les responsables légaux des actions pédagogiques et éducatives entreprises.

II. Préparer le retour des élèves et leur accueil

A PRÉPARER LE RETOUR

La question du retour en établissement et des conditions particulières associées doit être abordée en amont avec la famille de l'élève : présentation de l'effectif réduit en classe, temps de scolarisation, présence et positionnement de l'AESH le cas échéant, aménagement particulier de la classe, etc.

Une réunion de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) peut être organisée avec les différents acteurs du projet de l'élève pour formaliser cette préparation.

Le changement est beaucoup plus déstabilisant lorsqu'il est incompris. Ainsi, il pourra être demandé à la famille d'aider son enfant à anticiper le retour en classe. Les explications seront reprises en classe avec un adulte et pourront être appuyées par des illustrations (photographies, vidéos, dessins ou pictogrammes) sous la forme d'un scénario.

B L'ACCUEIL DES ÉLÈVES

► Accueillir les élèves qui se présentent, dans le respect de l'organisation de l'établissement et en lien constant avec les familles.

► Veiller à la qualité de l'accueil en privilégiant une approche individuelle pour chaque élève. Cet accueil peut notamment s'appuyer sur le plaisir de l'élève à retrouver ses camarades.

► Organiser un accueil adapté, en veillant à la bonne taille du groupe. Au regard de la configuration des locaux, devant la nécessité de garder une distance entre les élèves et en fonction de la manifestation des troubles des élèves, la présence de ceux-ci peut être anticipée et combinée avec un enseignement à distance.

► Au regard des consignes sanitaires données, les groupes d'élèves doivent être stables autant que possible. Prévoir, en fonction de chaque élève, un retour soit au sein du dispositif, soit dans la classe de référence, sachant que les temps d'inclusion ne pourront être mis en œuvre dans un premier temps.

III. Un retour à l'école après une période de confinement

Le retour en classe prend en compte les interrogations et expériences nées de la période de confinement et, parfois, de la maladie, quelquefois du deuil, dans l'environnement proche de l'élève.

A LES PRINCIPES

- ▶ Prendre en compte le besoin d'expression et d'écoute de chacun.
- ▶ Agir avec prudence et modération vis-à-vis de chaque élève, en particulier lorsqu'on ne dispose pas d'informations sur ce qui a été vécu.
- ▶ Être attentif au niveau de connaissances que les élèves ont de l'événement. Certains élèves peuvent n'en avoir aucune connaissance ; d'autres ne disposer que d'éléments partiels, voire erronés, provenant de sources variées. Clarifier les termes entendus et répétés permet aux élèves de comprendre et de ne pas rester enfermés dans un présent dominé par la peur.
- ▶ Accueillir l'expression de l'émotion des élèves, sans sous-estimer leur capacité à saisir la gravité des situations. Tous, au-delà de la diversité de leurs expériences, ne s'exprimeront pas de manière similaire. Des élèves peuvent faire part de leurs interrogations, de leur peine, des inquiétudes, d'angoisses en relation avec des situations de stress. Certains peuvent tenir des propos précis et directs et ainsi révéler l'événement à d'autres, épargnés jusqu'alors par ces images.
- ▶ Faire appel aux psy-EN et/ou au pôle médico-social de l'établissement en tant que de besoin pour assurer une écoute professionnelle. Prévenir les responsables légaux de toute parole ou situation qui nécessiterait une vigilance accrue.
- ▶ Ne pas faire effraction dans les représentations des élèves. En effet, tous les enfants n'ont pas le même rapport à la maladie et à la mort (âge, expérience familiale, sujet évoqué ou non en famille, sujet tabou ou non, etc.).
- ▶ Ne pas insister si un élève ne souhaite pas communiquer, reste en retrait. Il est préférable de s'inscrire dans des moments brefs et de ne pas interroger les élèves au-delà de leur propre disponibilité et volonté d'expression.
- ▶ Veiller à ce que l'évocation de la maladie ne s'accompagne pas de propos racistes.
- ▶ Rendre les élèves actifs (dessiner, écouter/lire une histoire, dialoguer, débattre, écrire...) pour libérer la parole, tout en acceptant l'attitude d'un élève qui ne souhaite pas s'impliquer. Ainsi les dessins, textes peuvent permettre aux élèves de s'exprimer, donner du sens à ce qui a été vécu. Ces traces, qui doivent avoir un usage circonscrit dans le temps, permettent aussi, parce qu'on les commente, de montrer qu'il est autorisé de s'exprimer, y compris à propos de sujets aussi difficiles et perturbants.
- ▶ S'appuyer sur les interactions adultes-enfants mais aussi entre enfants pour aider à comprendre, partager, mettre à distance, se projeter et ne pas subir.
- ▶ Expliquer le COVID-19 et les gestes barrières nécessaires. Pour cela, il faut tenir compte des difficultés de communication et de compréhension propres à l'élève, à son âge et à ses troubles. L'explication doit être simple et concrète. Des fiches explicatives peuvent être simplifiées et adaptées en proposant des illustrations. D'autres supports tels que des photographies de l'élève ou des pictogrammes viendront appuyer la parole de l'adulte quant à la mise en place des mesures sanitaires.
- ▶ Remettre progressivement en place des routines. La période de confinement a très certainement fragilisé les routines acquises. Pour certains élèves, il peut être nécessaire de laisser du temps afin qu'ils retrouvent la classe et reprennent des repères. Pour les élèves disposant d'un planning visuel, il sera

possible d'en élaborer un nouveau, prenant en compte notamment les nouvelles routines de la classe (lavage de mains, etc.). En fonction des capacités de l'élève, l'emploi du temps pourra être construit avec lui et sa famille. Concernant les règles de la cour de récréation qui sont amenées à évoluer également, des supports visuels (photographies de mises en scène des élèves ou pictogrammes) aideront à leur appropriation.

B PROPOSITION POUR UN PREMIER ACCUEIL DANS LA CLASSE

► Prendre le temps d'un accueil individualisé quitte à organiser une arrivée échelonnée des élèves, en accord avec l'organisation générale de l'établissement et les responsables légaux.

► En collectif :

• **Un temps pour ouvrir la parole sur le retour en classe et sur la période de confinement.**

Les thèmes sont proposés de manière progressive sur l'expérience du confinement, la maladie, la mort, la peur, la solitude, l'amitié, l'école, la solidarité.

Créer un climat de classe sécurisant où chaque élève puisse s'exprimer librement, pour :

- renforcer la confiance en soi de chaque élève ;
- permettre aux élèves d'exprimer leurs émotions ;
- contribuer à la structuration de la pensée, à la construction collective d'une pensée ;
- favoriser la maîtrise du langage ;
- permettre l'écoute de l'autre, le respect dans le débat, la prise en compte des idées d'autrui.

Proposer la réalisation d'écrits et/ou dessins et/ou enregistrements de petites capsules audio à partir de ce qui est dit.

• **Lire et expliquer les mesures sanitaires mises en place pour assurer la sécurité de chacun.**

Ce temps pourra prendre appui sur des affiches et sur la réalisation d'expériences.

• **Expliquer le fonctionnement de l'établissement, de la demi-pension.**

• **Expliciter le fonctionnement de l'unité.**

• **Travailler les emplois du temps de chacun.**

► Revenir individuellement sur ce qui a été travaillé, appris durant la période de confinement, et définir les priorités d'apprentissage pour le reste de la période.

► Proposer une modalité pour conserver le lien avec les élèves qui seraient restés au domicile : lettre, courriel, visio...

IV. Poursuivre les apprentissages et préserver les liens sociaux au sein de l'ULIS et dans l'établissement

- ▶ Moduler son attitude pédagogique et éducative selon l'âge, le profil et les troubles de chaque élève. Les adaptations nécessaires et habituelles aux différents troubles, qu'il s'agisse de l'enseignement à distance ou de l'enseignement en présence, sont poursuivies.
- ▶ Prendre en compte de manière différenciée ce que les élèves ont pu réviser ou apprendre pendant la période de confinement.
- ▶ Veiller à assurer une continuité des apprentissages entre l'enseignement en présence et l'enseignement à distance dans le cadre de l'enseignement hybride.
- ▶ Préserver les liens sociaux au sein de l'ULIS entre tous les élèves, y compris ceux qui seraient uniquement à distance. Par exemple, des séances communes en présence / à distance peuvent être organisées dans le cadre d'une classe virtuelle. Des messages (texte, dessins, vidéos) peuvent être transmis entre les élèves.
- ▶ Préserver le principe d'inclusion tout en maintenant les consignes sanitaires (inscription des élèves dans un groupe unique et fixe). Pour une partie des élèves, l'inclusion peut être pensée de manière permanente. Les professeurs de classe banale sont aidés dans leur approche par le coordonnateur de l'ULIS. Pour les autres, de nouvelles modalités peuvent être sollicitées (classe virtuelle commune entre élèves de classes banales et élèves des dispositifs ULIS par exemple).
- ▶ Les apprentissages peuvent s'appuyer sur l'emploi de jeux et d'objets. Ces derniers seront utilisés en respectant le cadre du protocole sanitaire national.

☰ Sites de référence

FAQ

- ▶ <https://www.education.gouv.fr/periode-de-confinement-et-eleves-en-situation-de-handicap-ou-besoins-specifiques-303384>

Préparer le déconfinement avec des adolescents avec TSA

- ▶ <https://www.craif.org/covid-19-258>

Comprendre, parler de la maladie

- ▶ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/falc_coronavirus_pour_comprendre.pdf
- ▶ <https://www.unicef.org/fr/coronavirus-ce-que-les-parents-doivent-savoir#discrimination-stigmatisation>

Supports visuels pour travailler les gestes barrières

- ▶ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/falc_coronavirus_pour_vous_proteger.pdf
- ▶ https://santebd.org/wp-content/themes/SanteBD_v2_0/files/coronavirus/mains_propres_autisme.pdf

Des sites scientifiques et des ressources pour la classe

- ▶ <http://www.e-bug.eu/index.html>
- ▶ https://www.chu.ulg.ac.be/upload/docs/application/pdf/2017-06/dossier_pedagogique_partie1_vert.pdf
- ▶ <http://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lascienceestla/coronavirus-questions-denfant/>
- ▶ <https://ptitlibe.liberation.fr/coronavirus-dernieres-infos,101211>
- ▶ https://ptitlibe.liberation.fr/p-tit-libe/2020/04/09/est-ce-que-le-virus-part-avec-la-chaleur_1784643

☰ Contacts des circonscriptions spécialisées

Seine-et-Marne

- ▶ MASH 1 (IEN Isabelle Deslandres)
ce.77ash@ac-creteil.fr
01 64 41 27 92
- ▶ MASH 2 (IEN Serge Rossière-Rollin)
ce.0772313w@ac-creteil.fr
01 64 41 27 44

Seine-Saint-Denis

- ▶ Bobigny ASH (IEN Aminata Diallo)
ce.0931904p@ac-creteil.fr
01 43 93 74 18

Val-de-Marne

- ▶ ASH1 (IEN Florence Costes)
ce.0941329j@ac-creteil.fr
01 45 17 61 94



ANNEXE 1

Fiche direction

L'ensemble des dispositions prises au sein des EPLE s'inscrit dans le cadre du protocole sanitaire du 3 mai 2020. Celui-ci repose sur cinq fondamentaux :

- 1. Le maintien de la distanciation physique**
- 2. L'application des gestes barrières**
- 3. La limitation du brassage des élèves**
- 4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- 5. La formation, l'information et la communication**

- ▶ Recenser les élèves pour lesquels les représentants légaux prévoient un retour à l'école.
- ▶ Communiquer à l'équipe enseignante, aux AESH, aux représentants légaux les modalités d'accueil définies dans le cadre des règles sanitaires, selon les priorités académiques et selon les capacités d'accueil de l'établissement.
- ▶ Communiquer aux enseignants référents (ERSEH) la liste des élèves qui seront en présentiel ou en distanciel.
- ▶ Anticiper les questions de prise en charge des élèves, notamment dans le cadre des transports vers l'établissement.
- ▶ Veiller aux opérations d'orientation et d'affectation en lien avec les ERSEH.

➔ PROPOSITION DE COURRIER AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Madame, Monsieur,

Vous avez fait le choix du retour au collège/au lycée pour votre enfant

Ce retour est possible dans le cadre de l'application du protocole sanitaire national prévoyant l'ensemble des mesures visant à garantir la sécurité de tous.

L'équipe pédagogique a organisé l'accueil de votre enfant selon les modalités suivantes :

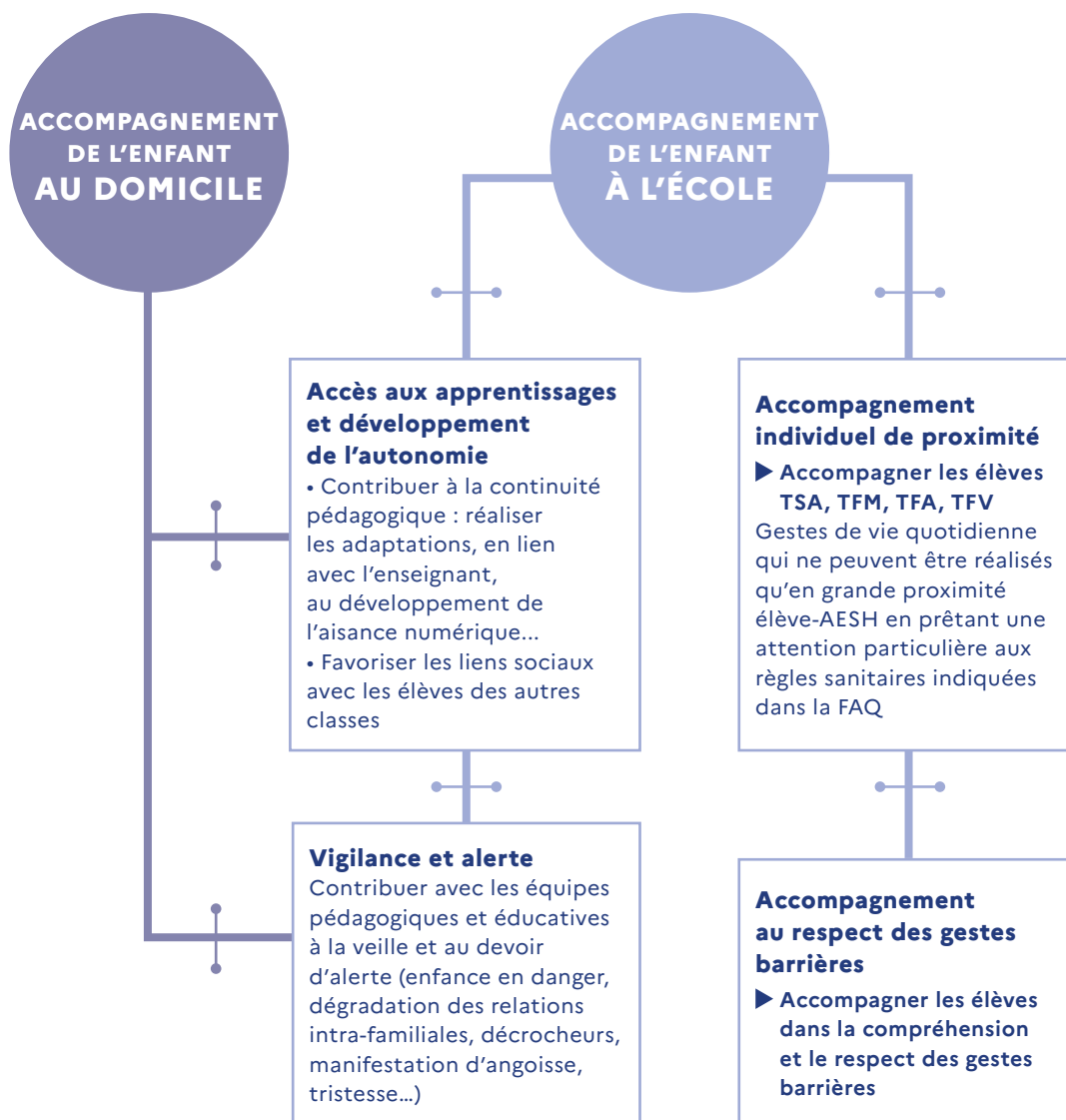
Par exemple :

- Jours / Horaires :
- Taille du groupe :
- Restauration :
- Récréation :

Rôle des AESH après la période de confinement

Le retour à l'école s'opère selon les recommandations sanitaires nationales et les modalités définies au plan local. Pour les élèves, ce retour se fait sur la base du volontariat des représentants légaux. Ainsi l'accompagnement des élèves en situation de handicap qui bénéficient de cette mesure de compensation se poursuivra en tenant compte du choix des familles, pour répondre au mieux aux besoins des élèves.

Rappel : les AESH ne se rendent pas au domicile des élèves qu'ils accompagnent.



 facebook.fr/academie.creteil

 [@accreteil](https://twitter.com/accreteil)

www.ac-creteil.fr

